

L'artiste ou groupe sélectionné par le Fair (ci-après dénommé l'Artiste) reçoit au cours de la saison un accompagnement sur les axes suivants : soutien financier, formation, diffusion, communication, professionnalisation et conseil.

### DOTATION

1. Une dotation moyenne de 2000€ est dédiée à la structuration de l'Artiste en tant qu'auteur.ice, compositeur.ice, interprète. Elle pourra par exemple être utilisée pour une inscription aux OGC (ADAMI, Spédidam...), une formation sur la fiscalité, la rémunération d'un conseil juridique...
2. L'utilisation de la dotation est décidée d'un commun accord entre le Fair et l'Artiste, après un diagnostic des besoins de ce dernier.
3. Le Fair met à disposition de l'Artiste, quand il n'habite pas en région parisienne, une bourse « transports » permettant la prise en charge de ses déplacements liés aux activités du Fair, dans la limite de 600€ par Artiste sélectionné (artiste solo ou groupe).

### FORMATION

1. Le Fair coordonne des **Rencontres Professionnelles** : premier temps de l'accompagnement sous forme de speed-meetings dans les bureaux du Fair avec nos partenaires de terrain, à savoir l'Institut français, Agi-Son, Earcare et Ideal Rights, permettant d'amorcer le travail d'accompagnement réalisé ensuite par chacun d'entre eux avec et pour l'Artiste.

2. Le Fair s'engage à organiser un **accompagnement à la structuration** grâce à un état des lieux réalisé avec l'équipe du Fair. Nous abordons les problématiques qui concernent l'individu (ACI) et ses revenus. Ainsi, nous travaillons sur son espace SACEM afin de bien appréhender les rémunérations du droit d'auteur. Nous l'accompagnons dans le dépôt de ses œuvres, la création de programmes types, la déclaration des concerts, l'identification des Œuvres Non Identifiées (ONI) et si besoin, dans l'inscription en tant que réalisateur.ice de ses clips, etc...

Nous procédons de même avec l'ADAMI et la Spédidam en ce qui concerne les droits voisins : inscriptions si nécessaire, explication du cercle vertueux entre producteur phonographique et interprète, dépôts de preuve d'interprétation à la Spédidam,...

Enfin nous analysons avec l'artiste sa situation professionnelle à date (Intermittence ? Passage du régime général à l'intermittence ? en CDD ? en CDI ? au chômage ? étudiant ?) et étudions avec lui les droits qui sont liés à sa situation. Après ce temps complet et individuel sur l'ACI, nous prenons le temps de vérifier si la structure du projet (association ou société commerciale) dans le cas où elle existe, est gérée correctement : statuts, bureaux, objet, inscriptions aux différentes caisses, etc...

( OPTION à financer) Il est proposé à l'artiste un choix parmi des modules optionnels de travail avec notre partenaire Ideal Rights (« artiste - entrepreneur : monter sa structure ? », « mes droits et mes revenus en tant qu'artiste », « Subventions à la production », « Produire son enregistrement », « Fiscalité », etc.) que l'artiste pourra financer avec la dotation.

3. Le Fair participe à la **prévention des risques auditifs** en favorisant la prise de conscience de l'état de santé d'un des « outils » majeur de travail de l'artiste grâce la réalisation d'audiogrammes et à la prise charge de la confection de protections auditives réalisées et moulées pour chaque lauréat. Ces actions sont rendues possibles grâce au partenariat engagé avec Agi-Son et son partenaire Earcare.

4. Le Fair organise, pour certains Artistes, un **séminaire artistique** de 3 jours dans une SMAC, avec le soutien de Youtube Music, dans le but de susciter des rencontres artistiques fortes entre les lauréats, et leur permettre une première expérience de création et de collaborations avec les autres.

5. (OPTION à financer avec la dotation) L'Artiste peut participer à la **formation "Gestion de carrière"** organisée par le Fair, sous forme de séminaire d'une durée de 5 jours en dehors de Paris.  
Voir annexe 1 : programme de formation.

6. (FACULTATIF) Afin de compléter la formation "Gestion de carrières" et répondre à une demande grandissante des lauréats, le Fair propose à partir de 2024 une formation sur le thème "**Communication et Marketing**".

Ces 3 jours auront pour objectif de partager aux artistes un enseignement sur des questions de plus en plus importantes à leur yeux (le positionnement, la stratégie digitale, la distribution numérique, le streaming) et leur proposer également des ateliers avec nos partenaires opérationnels sur ces sujets (YouTube, Soundcharts, Bridge.audio et YourMusicMarketing).

Voir annexe 2 : programme de formation Communication et Marketing.

7. L'artiste peut participer à la formation "**Approche du corps et de la santé des musicien.ne.s**", d'une durée de 3 jours incompressible, destinée à enseigner le corps et son fonctionnement dans le parcours artistique d'un(e) musicien(ne), grâce à un travail avec un kinésithérapeute – ostéopathe spécialisé et d'une chorégraphe et coach scénique. Le but de cette formation est de développer une image juste de fonctionnement du corps qui, à elle-seule peut favoriser les changements d'attitude, de geste et une adaptation plus fine aux événements.

Un temps d'information sur la santé mentale est également prévu avec INSAART en clôture de cette formation de 3 jours.

## DIFFUSION

1. Le Fair met également en place des opérations de diffusion et de soutien au développement à l'international, en partenariat avec **l'Institut français et le réseau des Alliances françaises**. Le Fair peut coordonner une tournée pour certains groupes lauréats sur différents territoires.

Exemples de tournées réalisées grâce à ce partenariat en 2022 : Gatha au Canada, Johan Papaconstantino en Équateur, Lecomte de Brégeot en Colombie, Ottis Cœur au Pérou...

## SOUTIEN A LA COMMUNICATION

1. Le Fair s'engage à produire une **compilation**, sous forme de playlist sur les plateformes de streaming, et en téléchargement sur son site internet, regroupant tous les artistes sélectionnés, pour une visibilité auprès des professionnels et du grand public.

Le Fair met en ligne sur son site des informations concernant l'artiste (biographie, photographies, actualités concerts et discographiques).

2. Le Fair s'engage à produire tout le long de l'année du **contenu** destiné à ses réseaux sociaux (stories, captations de moments de formation, de rencontres, backstages de concerts, témoignages...) dans le but de promouvoir l'artiste lauréat et partager ses actualités. L'artiste se tient donc à disposition du Fair afin de faciliter la production de ces contenus.

## CONSEIL

Le Fair apporte à chacun des groupes sélectionnés un conseil personnalisé en management pendant toute la durée de l'aide, aide à trouver les partenaires professionnels pas encore en présence, et fait tout son possible pour résoudre ou aider à résoudre tous les problèmes de management que l'artiste pourra rencontrer au cours de l'année de sa sélection.

(OPTION à financer avec la dotation) Le Fair travaille également avec des avocats spécialisés dans la propriété intellectuelle afin d'accompagner les artistes sur la compréhension des contrats qui leur sont soumis

## PARTENARIATS

Le Fair collabore avec des partenaires de terrain afin de faire bénéficier aux lauréats d'avantages en fonction de leurs problématiques.

1. **Ableton** offre des réductions exclusives à l'Artiste sur l'achat de la suite du logiciel, et lui propose des formations ponctuelles afin d'améliorer son utilisation de l'outil et ses performances.
2. L'Artiste reçoit un accompagnement d'un an avec **Soundcharts** : une solution complète qui rassemble des données historiques et en temps réel sur la consommation de Musique (réseaux sociaux, positions dans plus de 2500 charts, playlists Spotify/Youtube/Deezer, etc...).
3. L'Artiste reçoit un abonnement gratuit de 150 titres à **Bridge.audio**, outil de partage de la musique simple et complet. Bridge permet d'héberger sa musique et de la partager en un clic grâce à un lien personnalisé qui permet le streaming et/ou le téléchargement, mais aussi le suivi des écoutes, et l'envoi de presskits, discographies, etc.
4. L'Artiste a également accès à des réductions de la part de **earcare** s'il souhaite s'équiper de ear monitors.
5. **CulturePay** vous accompagne dans la création de vos premières embauches : affiliations gratuites aux caisses de cotisations sociales, formation express, ... pour vous donner toutes les clés pour comprendre les bases de la paie et embaucher sereinement des intermittents du spectacle. CulturePay offre à l'Artiste ses 3 premiers contrats sur le site.

# FAiR

## SÉMINAIRE GESTION DE CARRIÈRE (exemple) La Pépinière, Hameau du Plessis 77126 Chatenay-sur-Seine

### JOUR 1

Départ de Paris 7h du matin

Mot d'accueil et Présentation de la Formation – 9h30-10h00

Les droits sociaux – 10h-13h et 15h-19h

**Intervenant : Laurent Bodin, Fondateur et Associé d'Ideal Rights**

L'artiste interprète : le cadre juridique

Définition de l'artiste *interprète* (CT, CPI)

Statut socioprofessionnel de l'artiste du spectacle

La qualification professionnelle (notion d'amateur)

L'environnement social

L'emploi des artistes interprètes

Les employeurs des artistes

Les organismes sociaux : Urssaf, Audiens, Pôle Emploi, CS, Guso, Afdas, CMB, Fnas, etc.

L'intermittence : annexes 8 et 10, démarches, nomenclatures d'emplois.

Les conventions collectives et les accords syndicaux

Les revenus du travail

L'engagement d'artiste (CDD d'usage, bulletin de paie, abattements fiscaux).

L'enregistrement des prestations scéniques.

L'enregistrement phonographique

L'enseignement artistique

La multi activité

Temps facultatif d'activation physique (30 minutes) à la pause déjeuner et le soir à 19h – animé par Bénédicte Le Lay.

### JOUR 2

Temps facultatif de réveil physique (30 minutes) à 9h – Animé par Bénédicte Le Lay.

Comment organiser administrativement son projet – 9h30 – 12h30

**Intervenant : Laurent Bodin, Fondateur et Associé d'Ideal Rights**

- Pourquoi monter sa structure ?

- Le cumul d'activité : intermittent et dirigeant de structure

- Quel type de structure ? Association, Autoentreprise, Structures commerciales et société coopératives : avantages, pièges et principes.

La fiscalité – 15h et 19h

**Intervenant : Soledad Dupont - SOLEDAD SARL, fiscalité artistes et gestion de production phonographiques**

Fiscalité de l'auteur et de l'artiste interprète - Partie 1.

### JOUR 3

Temps facultatif de réveil physique (30 minutes) à 9h en visio – Animé par Bénédicte Le Lay.

La fiscalité – 10h-13h

**Intervenant : Soledad Dupont - SOLEDAD SARL, fiscalité artistes et gestion de production phonographiques**

Fiscalité de l'auteur et de l'artiste interprète – Partie 2.

Les contrats du spectacle (engagement, vente, coréalisation, coproduction) 15-19h

**Intervenant : Carine VINCENT, Administratrice déléguée chez CORIDA**

Le cadre légal

Les relations contractuelles entre les différents acteurs : engagement de l'artiste, production, tournée, diffusion...  
Les annexes aux contrats : la fiche technique, le rider...

### **Materclass Youtube Music : de 19h-20h30**

**YouTube pour les artistes** : Cette session abordera toutes les bonnes pratiques à connaître et à activer pour mettre en avant votre musique avant, pendant et après une sortie sur YouTube.  
Stratégie de sortie, interactions avec les fans, nouvelles fonctionnalités, monétisation, cette session sera aussi l'occasion de poser toutes vos questions aux équipes YouTube.

### **JOUR 4**

Temps facultatif de réveil physique (30 minutes) à 9h en visio – Animé par Bénédicte Le Lay.

### **Utilisation de la bourse et la note de débours – 9h30 - 10h - Fabienne Azzaro administratrice du Fair**

#### **Les Droits de Propriété Intellectuelle - 10h -13h**

**Intervenant : Matthieu Chabaud, Éditeur**

#### **Les droits d'auteur**

- Nature des droits
- Gestion collective des droits

#### **Les droits voisins des droits d'auteur (artistes interprètes)**

- Nature des droits
- Gestion collective des droits

### **Les Contrats de l'Édition Musicale / 14h30 -18h30**

**Intervenant : Matthieu Chabaud, Éditeur**

Les relations entre ayants droit et la SACEM  
Les différents modes d'exploitation d'une œuvre  
Le rôle de l'éditeur  
Cession des droits d'exploitation à un éditeur  
Perception et répartition des droits générés par l'exploitation d'une œuvre (exemples concrets et lecture/déchiffrement d'un relevé SACEM)  
Cas pratiques : litiges, marché de l'édition, questions commerciales, ...

*A partir de 19h : Apéro GAM – présentation par Suzanne COMBO*

### **JOUR 5**

Temps facultatif de réveil physique (30 minutes) à 7h30 en visio : TAPIS DE YOGA ET TENUE CONFORTABLE – Animé par Bénédicte Le Lay.

### **Les Contrats Phonographiques - 9h-12h30 et 14h-17h30**

**Intervenant : Guillaume Gomis - Cabinet GOMIS & LACKER, avocat spécialiste en droit de la propriété intellectuelle**

#### **Réalisation et exploitation d'un enregistrement**

- Généralités  
Définitions et rôles des différents acteurs : l'artiste, l'auteur, le manager, l'éditeur graphique, le producteur, l'éditeur phonographique, le distributeur, ...  
Etude de différents montages à travers ces partenaires : majors, producteurs indépendants, labels, autoproduction, ...
- La production  
Aspects budgétaires, humains, logistiques d'une production, ...
- L'édition phonographique et la distribution  
Découpage du prix d'un disque

#### **Les contrats lient les différents partenaires**

Généralités  
Contrat d'artiste  
Contrat de licence  
Contrat de distribution

**Evaluation à partir de 17h30 – Fabienne**

**Retour sur Paris : Départ de La Pépinière à 18h00 MAX**

# FAiR

## SÉMINAIRE COMMUNICATION ET MARKETING (exemple)

Paris

### JOUR 1

Lieu : Pernod Ricard - 5 cours Paul Ricard 75008 Paris

#### 10h-13h : Véronique Broyer - Définir son identité et pitcher son projet

- L'intérêt de travailler son identité
- État des lieux des éléments existants
- Définir l'individu avant de définir l'artiste
- Les outils/ méthode pour pitcher

#### 14h30-17h30 : Emily Gonneau - Mettre en place une stratégie de contenus pour son projet artistique

- Quels contenus utiliser voire créer pour son projet artistique ?
- Comment les organiser et les articuler dans un calendrier éditorial facile à utiliser au quotidien ?
- Comment définir des objectifs et organiser la communication digitale de son projet en fonction ?

### JOUR 2

Lieu : Pernod Ricard - 5 cours Paul Ricard 75008 Paris

#### 10h-13h : Benjamin Pruvost - Organiser sa sortie digitale

- Le marché digital : marché français et export, les principales plateformes, les différents usages et la rémunération.
- Accéder au marché : les distributeurs digitaux
- Stratégie de sortie : établir un planning et mettre en place un environnement favorable

#### 14h30- 17h30 : Camille Jamet - À la conquête du monde du streaming musical

- Comment fonctionnent les plateformes de streaming musical ?
- Quels sont les enjeux et objectifs ?
- Comment développer son projet sur les plateformes ?

### JOUR 3

Lieu : YouTube / Google France, 8 rue de Londres 75009 Paris

#### 10h-11h : Atelier Bridge.audio :

Un outil de travail tout en un pour la gestion et diffusion de ses projets musicaux

- Réunir masters, maquettes et autres assets sur un espace de travail collaboratif
- Maîtriser les métadonnées et tags musicaux
- Partager son travail avec d'autres professionnels / aller chercher des opportunités
- Bonus : l'IA descriptive pour définir objectivement sa musique

#### 11h-13h : Atelier Youtube

- YouTube pour les artistes : Cette session abordera toutes les bonnes pratiques à connaître et à activer pour mettre en avant votre musique avant, pendant et après une sortie sur YouTube.
- Stratégie de sortie, interactions avec les fans, nouvelles fonctionnalités, monétisation, cette session sera aussi l'occasion de poser toutes vos questions aux équipes YouTube.

#### 14h30-16h30 : Atelier YourMusicMarketing

- Introduction au marketing et ses différentes étapes - pourquoi, comment ?
- Les différents activations marketing et l'importance du référencement
- Focus sur les différents outils et étude de cas

### 16h45-17h30 : Atelier Soundcharts

- Présenter la plateforme et ses usages
- Comprendre les enjeux liés à la data dans l'industrie musicale
- Comprendre comment en tirer profit au mieux en tant qu'artiste - metadata, référencement, visibilité, etc.